

2011

BULLETIN DU STATEC

L'accès au financement des PME autonomes en 2010

Sommaire

1. Introduction	5
2. Méthodologie	5
3. Le financement des PME employant au moins 10 personnes	9
4. Perspectives de financement des PME	19
5. Quelques éléments de comparaison internationale des résultats de l'enquête ATF	24
6. Conclusion	26
Références	26

3

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

SAVOIR
POUR AGIR

Impressum

Responsable de la publication

Dr Serge Allegrezza

Rédaction et coordination

Solène Larue

Anne Dubrocard

Georges Zangerlé

Statec

Institut national de la statistique
et des études économiques

Centre Administratif Pierre Werner
13, rue Erasme
L-1468 Luxembourg-Kirchberg

Téléphone	247-84219
Fax	46 42 89
E-mail	info@statec.etat.lu
Internet	www.statec.lu

Novembre 2011
Volume LVIII
N° 03/2011
ISSN 0076-1583

Prix de ce numéro: 3,70 euros
Abonnement annuel: 22,00 euros

La reproduction totale ou partielle de la présente note est autorisée
à condition d'en citer la source.

Conception: Interpub', Luxembourg
Impression: Imprimerie Centrale

Table des matières

L'accès au financement des PME autonomes en 2010* Le cas du Luxembourg

1. Introduction	5
2. Méthodologie	5
2.1 Objectif de l'enquête	5
2.2 Population cible	6
2.3 Mode de collecte et taux de réponse	6
2.4 Les gazelles et les entreprises à croissance rapide	7
3. Le financement des PME employant au moins 10 personnes	9
3.1 La recherche de financement des entreprises	9
3.2 Les demandes de financement des entreprises selon le type	11
3.3 Les sources de financement des entreprises	13
3.4 L'aboutissement des demandes de financement	15
4. Perspectives de financement des PME	19
4.1 La perception par les entreprises des changements intervenus entre 2007 et 2010	19
4.2 Les perspectives d'avenir	20
4.3 Réactions des entreprises face à un nouveau choc	23
5. Quelques éléments de comparaison internationale des résultats de l'enquête ATF	24
6. Conclusion	26
Références	26

* Bulletin réalisé par Solène LARUE – Recherche, Anne DUBROCARD – Recherche, et Georges ZANGERLE – Statistiques structurelles d'Entreprises

1. Introduction

La crise financière de 2008 qui a donné lieu à la « grande récession » de 2009 a attiré l'attention sur les difficultés d'accès au financement rencontrées par les petites et moyennes entreprises (PME). Pour les entreprises de petite taille, l'accès au financement constitue souvent l'un des principaux obstacles à leur survie et à leur croissance. Les créations de nouvelles entreprises sont également entravées lorsque les conditions d'accès au crédit deviennent plus exigeantes. Une enquête européenne a été conduite en 2010 sous l'égide d'Eurostat afin de mieux connaître les difficultés rencontrées par les PME employant au moins 10 personnes. L'enquête vise à identifier les difficultés rencontrées, mais également les modes de financement recherchés en 2007, en 2010 et ceux anticipés pour l'avenir (2011-2013). Vingt pays¹ ont réalisé cette enquête parmi lesquels figure le Luxembourg.

Il convient toutefois de signaler d'emblée que la population cible de cette enquête a été restreinte par des critères imposés au niveau communautaire. Ainsi seules des PME autonomes existant depuis 2005 et employant en 2010 plus de 10 personnes ont été enquêtées. Dans le cas du Luxembourg, ces critères ont ainsi exclu les nombreuses filiales étrangères implantées sur le territoire.

Cette publication a pour objectif de présenter les résultats descriptifs de l'enquête sur l'accès au financement des entreprises (ci-après dénommée « enquête ATF² ») réalisée au Luxembourg en 2010. La première partie de ce document décrit l'enquête ATF : son but, le champ d'enquête ainsi que la méthodologie utilisée pour la mener à bien. Le taux de sondage, le taux de réponse et la place des entreprises enquêtées dans l'économie luxembourgeoise sont précisés ainsi que les principales définitions, notions et concepts utilisés dans la suite de l'étude.

La seconde partie présente les principaux résultats de l'enquête. Les types et sources de financement demandés par les entreprises sont détaillés selon les caractéristiques des demandeurs telles que l'emploi, la branche d'activité économique ou la date de création.

¹ Allemagne, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède.

² Access To Finance.

Ces caractéristiques sont également utilisées dans la troisième partie dont l'objet est d'analyser l'évolution des demandes de financement des entreprises entre 2007 et 2010, soit la période incluant la « crise ». L'étude de l'accès au financement des entreprises permet ainsi d'éclairer les possibles contraintes de financement touchant les PME ainsi que leurs conséquences dans le temps.

2. Méthodologie

2.1 Objectif de l'enquête

Dans le cadre du module flexible³ du règlement communautaire des statistiques structurelles sur les entreprises⁴, la Commission Européenne a souhaité collecter des données qualitatives par voie d'enquête en vue d'analyser la situation des petites et moyennes entreprises (PME) de l'Union européenne en matière d'accès au financement. Il s'agit plus précisément d'analyser les contraintes liées à la disponibilité de financement, leur évolution dans le temps, les besoins futurs de financement ainsi que les sources préférées de financement.

L'intérêt d'une telle analyse est de montrer dans quelle mesure les PME européennes souffrent d'un déficit de financement, notamment en cas de croissance forte ou lorsqu'elles peuvent être qualifiées de jeunes entreprises. Les résultats seront utilisés par les autorités de l'Union Européenne en vue de définir les mesures politiques permettant de minimiser les obstacles à cet accès au financement.

Si les modalités de la collecte sont adaptables selon les pays, les règlements communautaires précités fixent les variables, la période de référence ainsi que certaines normes de qualité des données statistiques, qui sont imposées aux pays membres participant à l'enquête. Notons que les Etats Membres sont libres d'ajouter des variables ou de détailler les variables existantes.

L'unité statistique de l'enquête sur l'accès au financement est l'entreprise. « L'entreprise correspond à

³ Ce module flexible est détaillé dans le règlement (CE) n°97/2009 de la Commission (du 2 Février 2009) : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:033:0006:0007:FR:PDF>

⁴ Règlement (CE) N° 295/2008 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2008 relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises (refonte) : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2008:097:0013:0059:FR:PDF>

la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise exerce une ou plusieurs activités dans un ou plusieurs endroits. Une entreprise peut correspondre à une seule unité légale. »¹

2.2 Population cible

L'enquête sur l'accès au financement des entreprises se réfère aux entreprises relevant des catégories suivantes de la nomenclature des activités économiques NACE révision 2 :

- B: Industries extractives;
- C: Industrie manufacturière;
- D: Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné;
- E: Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution;
- F: Construction;
- G: Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles;
- H: Transports et entreposage;
- I: Hébergement et restauration;
- J: Information et communication;
- L: Activités immobilières;
- M: Activités spécialisées, scientifiques et techniques;
- N: Activités de services administratifs et de soutien.

Parmi ces entreprises ne sont retenues que celles qui remplissent les conditions suivantes :

- avoir été créées avant 2006²;
- et être toujours actives lors de l'année de référence 2010;
- employer entre 10 et 249 personnes en 2005 et au moins 10 personnes en 2010;

¹ cf. section III.A de l'annexe au Règlement (CEE) N° 696/93 du Conseil du 15 mars 1993 relatif aux unités statistiques d'observation et d'analyse du système productif dans la Communauté : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1993R0696:20081211:FR:PDF>

² Ici il s'agit d'une décision de la Task Force communautaire « Access to finance ». Dans le règlement, 2005 est indiqué. Or une gazelle ne doit pas être âgé plus de 5 ans pendant l'année de référence 2010, ce qui n'est pas techniquement possible si elle était créée en 2004/2003 au plus tard. Par conséquent, la condition a été relâchée ... (cf. Access to finance, statistics explained - Data sources and availability).

- avoir un centre d'intérêt économique sur le territoire économique luxembourgeois et être autonomes, c'est-à-dire ne pas être une filiale d'une autre entreprise dans le même État membre ou à l'étranger.

Notons que le champ de l'enquête ATF diverge de l'univers des PME au sens de la définition de la Commission européenne³. Ainsi, les micro-entreprises n'ont pas été retenues dans le champ de l'enquête ATF dans un souci de simplification administrative. De plus, les conditions de bilan et de chiffre d'affaires n'ont pas fait partie des critères appliqués pour déterminer le champ de l'enquête menée à l'échelle européenne. Finalement, le plafond d'emploi de 249 personnes n'est applicable que pour l'année 2005, de sorte que le champ de l'enquête ATF puisse inclure des entreprises ayant employé plus de 249 personnes en 2010.

2.3 Mode de collecte et taux de réponse

La population cible a été définie en appliquant les différents critères retenus à la population totale d'entreprises. Les entreprises concernées ont reçu le questionnaire en septembre 2010 et ont répondu par voie postale avant décembre 2010.

Le tableau 1 présente le nombre d'entreprises « ATF » par branches d'activité économique et par rapport à la population totale d'entreprises :

- a) la population totale des entreprises en 2008 ainsi que la sous-population correspondante des entreprises ayant 10 salariés et plus en 2008 déterminées conformément au règlement des statistiques structurelles sur les entreprises (annexe relative à la « démographie des entreprises »);
- b) la population cible ATF correspond aux entreprises qui respectent les conditions de date de création, d'emploi, de branche d'activité, de résidence et d'autonomie décrites ci-dessus;

³ cf. Recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2003:124:0036:0041:FR:PDF>

- c) part relative de la population cible ATF par rapport à la population totale des entreprises employant 10 salariés et plus;
- d) le nombre de questionnaires exploités correspond aux questionnaires retournés et validés (conformes au champ initial et correctement renseignés);
- e) le taux de réponse est égal au rapport entre le nombre de questionnaires exploités et le nombre d'entreprises de la population cible.

En dépit des rappels, 221 entreprises (soit environ 16% du champ de l'enquête) n'ont pas répondu. Finalement, les questionnaires de 1 174¹ entreprises ont pu être exploités, ce qui correspond à un taux de réponse de 84% des entreprises. Selon le tableau 1, le taux de réponse ne varie que faiblement selon la branche d'activité économique considérée :

- avec 78%, il est le plus faible pour les activités d'hébergement et de la restauration;
- il s'élève jusqu'à 88% dans les activités de services spécialisées, scientifiques et techniques, de services administratifs et de soutien.

Le très bon taux de réponse obtenu pour une population cible exhaustivement enquêtée ne rend pas nécessaire le redressement des données. En revanche, il convient d'être prudent dans la généralisation des résultats à d'autres sous-populations d'entreprises qui ne sont pas couvertes par l'enquête. Néanmoins, la population cible représente environ 38% des entreprises ayant 10 salariés et plus en 2008.

2.4 Les gazelles et les entreprises à croissance rapide

Par ailleurs, le règlement définit des sous-populations parmi les entreprises enquêtées. Ainsi, les entreprises à croissance rapide entre 2005 et 2008 sont distinguées des autres entreprises.

Les entreprises à croissance rapide sont celles dont le taux de croissance annuel moyen de l'emploi salarié est supérieur à 20% entre 2005 et 2008². Dans l'enquête il est défini de la manière suivante :

$$\sqrt[3]{\frac{\text{nombre de salariés en 2008}}{\text{nombre de salariés en 2005}}} - 1 > 0.2$$

Tableau 1 : Population totale, population cible et taux de réponse par branche d'activité économique

Branche d'activité économique (NACE Rév.2)		Population totale des entreprises en 2008 (a)	Population des entreprises ayant 10 salariés et plus en 2008 (b)	Population cible ATF (c)	Part relative de (c) dans (b)	Nombre de questionnaires exploités (d)	Taux de réponse (d)/(c)
B - E	Industries extractives et manufacturières Energie	983	367	126	34%	109	87%
F	Construction	2 942	947	478	50%	405	85%
G	Commerce; réparation d'automobilies et de motocycles	6 857	836	336	40%	281	84%
H	Transports et entreposage	1 156	336	90	27%	77	86%
I	Hébergement et restauration	2 728	336	153	46%	119	78%
J	Information et communication	1 507	227	36	16%	29	81%
M-N	Activités de services spécialisées, scientifiques et techniques, de services administratifs et de soutien	6 089	621	175	28%	154	88%
Total		22 262	3 670	1 394	38%	1 174	84%

Source : STATEC, Démographie des entreprises en 2008 ainsi que l'Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

¹ La branche activités immobilière qui ne comportait qu'un seul questionnaire exploitable n'a pas été retenue dans la base exploitée et dont sont issus tous les tableaux qui suivent.

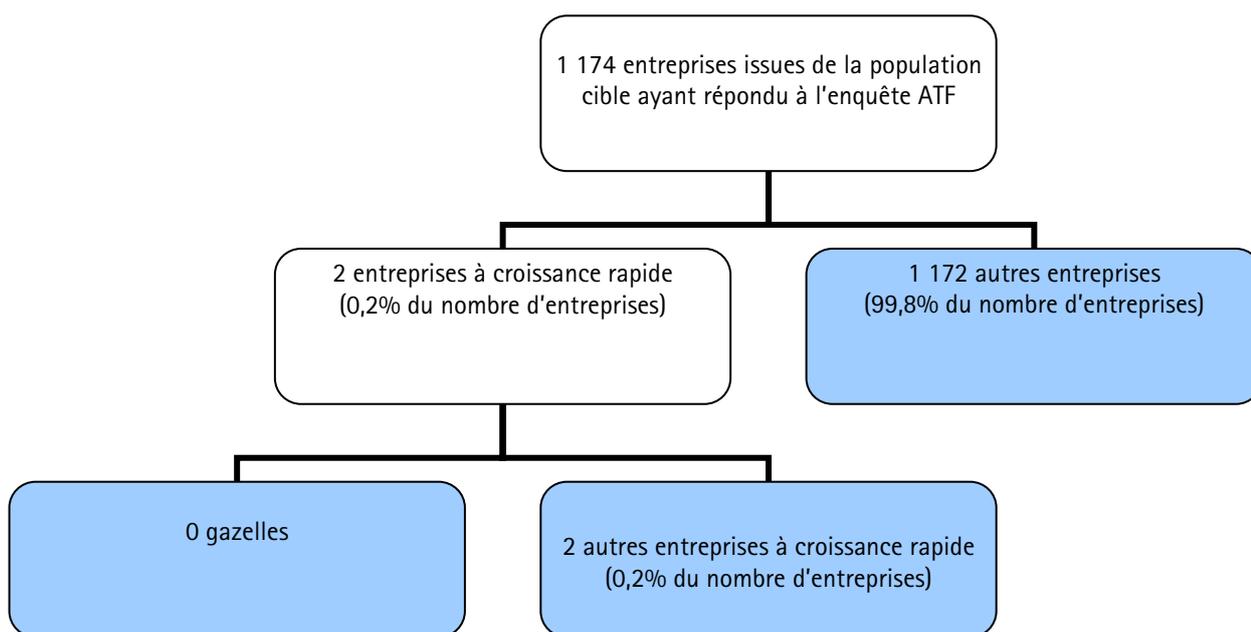
² Voir la définition dans le *Business Demography Manual* p.61.

Ces entreprises sont subdivisées en deux groupes :

1. les gazelles : c'est-à-dire les entreprises à croissance rapide âgées de cinq ans au maximum. Ces entreprises ont donc été créées en 2003, 2004 ou 2005;
2. les autres entreprises à croissance rapide, qui ont été créées avant 2003.

L'application des définitions précitées conduit à la constitution des sous-populations reprises dans le graphique suivant. Cet échantillon d'entreprises du Luxembourg ne compte aucune « gazelle » et seulement deux entreprises à croissance rapide.

Graphique 1: Les sous-populations¹ de l'enquête ATF



Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

¹ les sous-populations sur grisées sont celles demandées par Eurostat.

3. Le financement des PME employant au moins 10 personnes

3.1 La recherche de financement des entreprises

Près de 47,7% des entreprises interrogées n'ont effectué aucune demande de financement ni en 2007 ni en 2010. Les entreprises ayant sollicité un financement en 2010 sont plus nombreuses qu'en 2007. Elles étaient 39,7% en 2007 et 44,5% en 2010, soit une augmentation de 11% de la proportion d'entreprises à la recherche d'un financement. Enfin, 23,7% des entreprises du champ de l'enquête ont eu recours à des financements à la fois en 2007 et en 2010.

La plupart des branches d'activité économique ont connu une augmentation des demandes de financement entre 2007 et 2010. Cependant, les entreprises de la branche des technologies de l'information et des télécommunications (TIC - section J) semblent rester stables dans leur comportement de financement : tant en 2007 qu'en 2010, elles sont 45% à rechercher un financement.

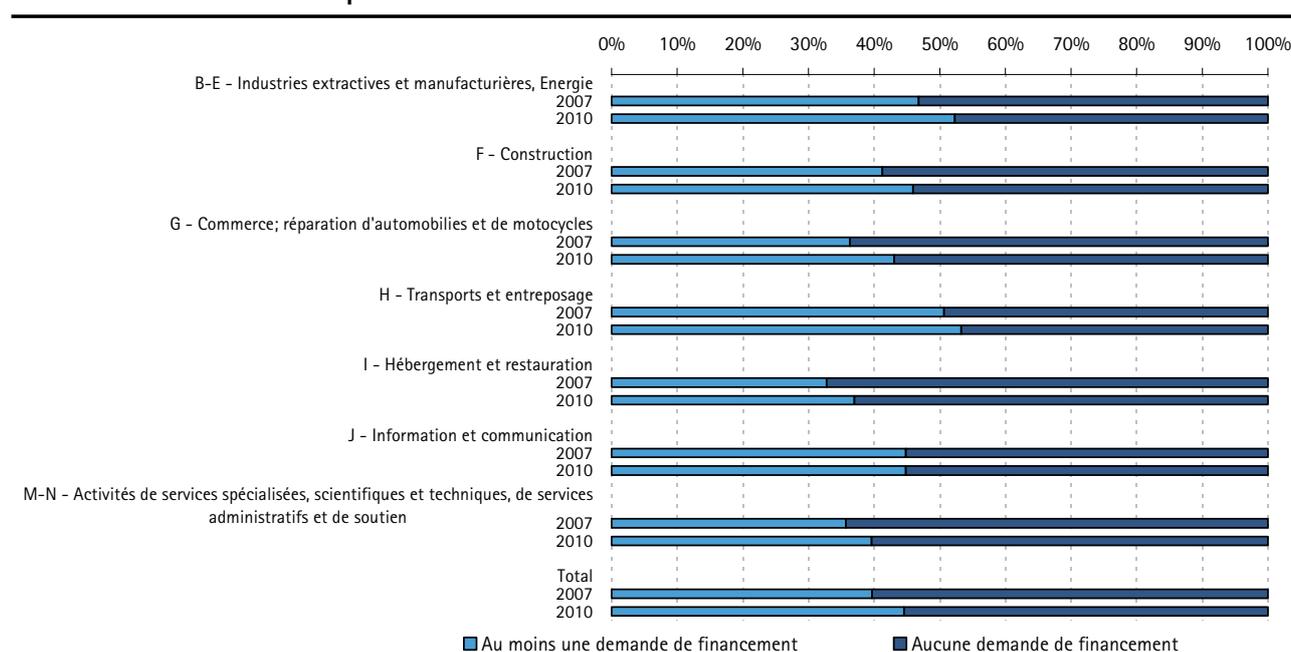
La taille des PME ne semble pas avoir d'impact particulier sur l'augmentation de la fréquence des demandes de financement entre 2007 et 2010. Les entreprises employant entre 10 et 49 personnes sont plus nombreuses à demander un financement en 2010 (5% environ) tandis que les entreprises employant entre 50 et 99 personnes sont aussi nombreuses à solliciter un financement en 2010 qu'en 2007. Cette classe d'entreprises se démarque : en effet, plus d'un tiers de la classe a sollicité un financement à la fois en 2007 et en 2010 (contre un quart en moyenne).

Tableau 2: La recherche de financement des entreprises (% du nombre total d'entreprises)

Demande de financement	Ensemble	Demande de financement	en 2007	en 2010
Aucune	47.7%	Aucune	60.3%	55.5%
Au moins une en 2007 OU en 2010	52.3%	Au moins une	39.7%	44.5%
<i>Dont au moins une en 2007 ET en 2010</i>	23.7%			
Total entreprises	100%	Total entreprises	100%	100%

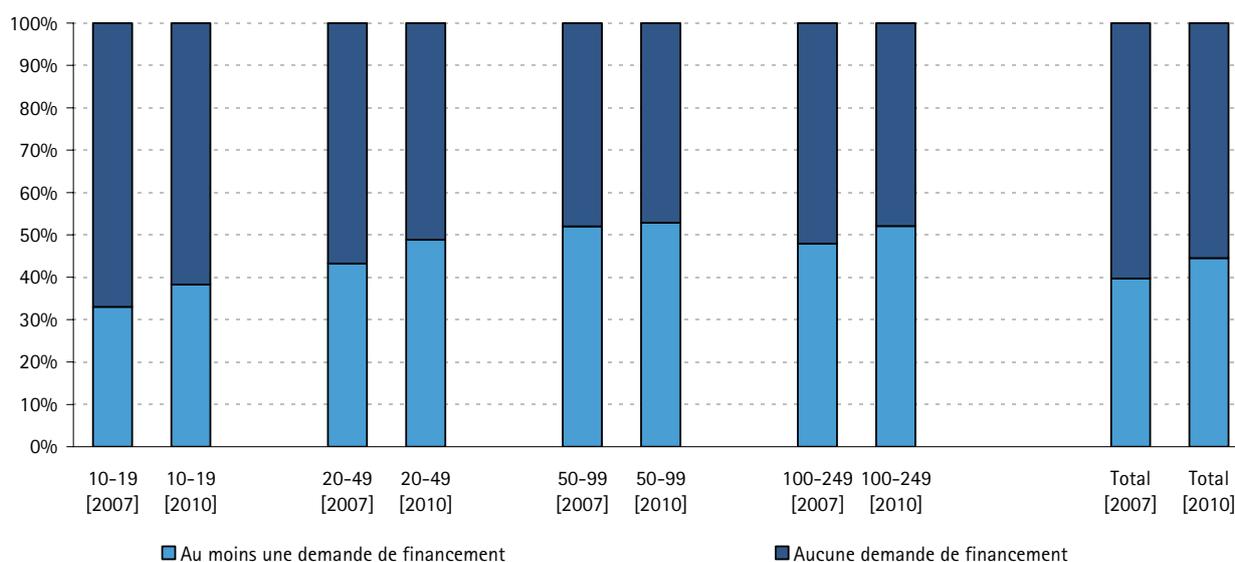
Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

Graphique 2a: La recherche de financement des entreprises (en % du nombre total d'entreprises) selon la branche d'activité économique



Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

Graphique 2b: La recherche de financement des entreprises (en % du nombre total d'entreprises) selon leur taille, exprimée en termes d'emploi

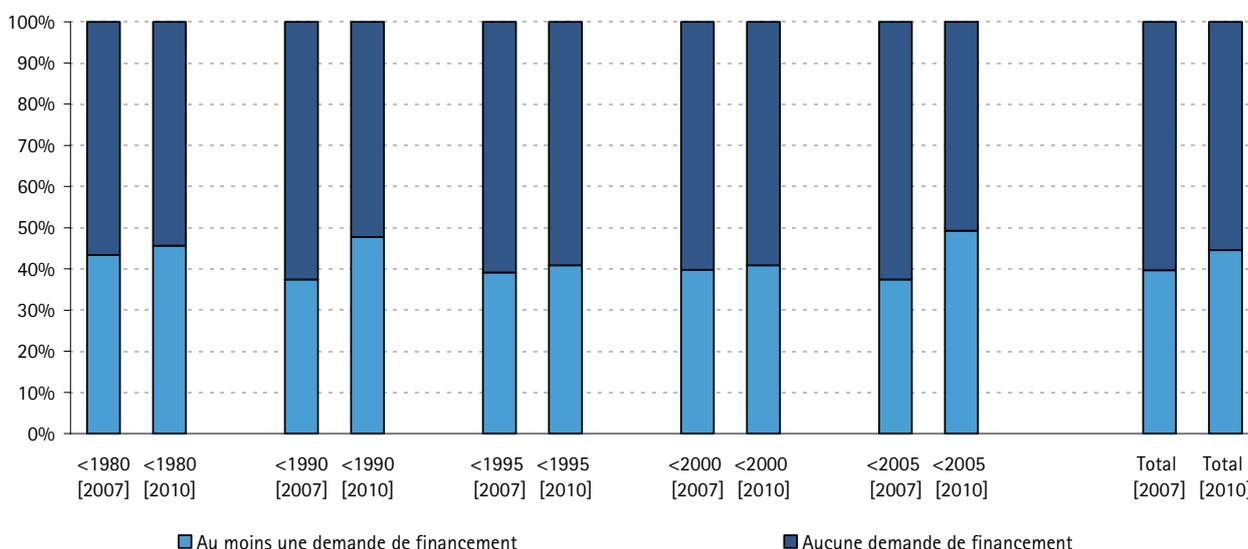


Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

Quel que soit leur âge, les entreprises interrogées sont plus nombreuses à solliciter un financement en 2010 qu'en 2007. Toutefois, les entreprises créées dans les années 1990-95 et 2000-05 sont celles dont les demandes de financement ont le plus aug-

menté entre ces deux dates (plus de 25% des entreprises interrogées). Celles qui ont le moins tendance à demander un financement à la fois en 2007 et en 2010 sont les entreprises créées entre 1990 et 1995 (18%)

Graphique 2c: La recherche de financement des entreprises (en % des entreprises) selon leur date de création



Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

3.2 Les demandes de financement des entreprises selon le type

Le « financement par emprunt » fait référence aux montants empruntés et remboursables sur une période convenue. Sont exclus : les découverts bancaires ou les lignes de crédit, les crédits-bails, les dettes privilégiées, les emprunts subventionnés et les dettes subordonnées.

Le « financement par fonds propres » correspond à des sommes d'argent ou des actifs obtenus en contrepartie de parts sociales ou d'actions de l'entreprise.

Les « autres sources de financement » incluent notamment le crédit-bail, l'affacturage, le découvert bancaire et/ou les lignes de crédit, les emprunts subventionnés, le crédit commercial des fournisseurs, les acomptes reçus sur commandes (par les clients), les crédits à l'exportation, les dettes mezzanines ainsi que les subventions de l'Etat luxembourgeois, d'Etats étrangers ou d'organisations internationales.

Tableau 3a: Proportion d'entreprises qui a demandé des financements pour chaque type (en % du nombre d'entreprises)

Demande de financement	Emprunts	Fonds propres	Autres types
Aucune	72.6%	85.8%	70.3%
Au moins une en 2007 OU en 2010	16.7%	6.6%	11.0%
Au moins une en 2007 ET en 2010	10.7%	7.7%	18.7%
Total entreprises	100%	100%	100%

Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

Les tableaux qui suivent représentent la part de chaque type de financement dans le nombre de demandes de financement. Par entreprise, une ou plusieurs réponses étaient possibles, étant donné qu'il y avait le choix entre trois types de finance-

ment (emprunts, fonds propres, autres) et ce pour chaque année (2010 et 2007).

Tableau 3b: Répartition des demandes de financement selon leur type (en % du nombre de réponses)

Demande de financement	Emprunts	Fonds propres	Autres types	Total des demandes
2007	224	118	251	593
2010	224	139	318	681
2007 ET 2010	126	90	133	349

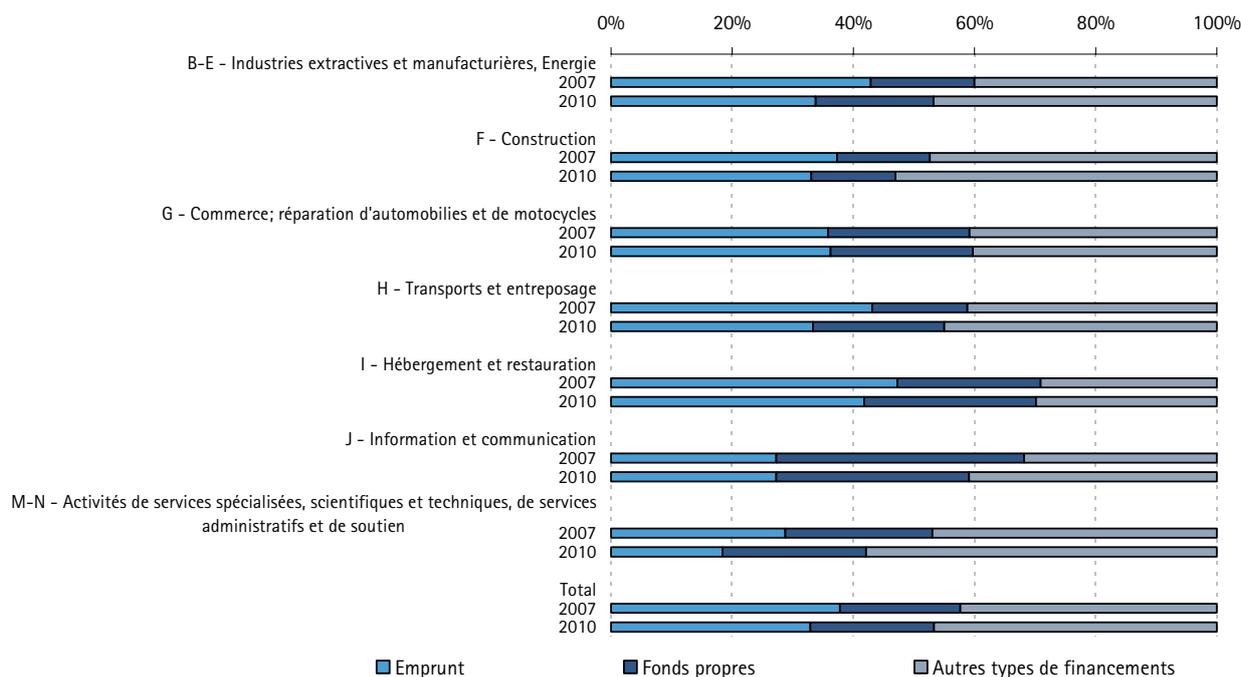
Demande de financement	Emprunts	Fonds propres	Autres types	Total des demandes
2007	37.8%	19.9%	42.3%	100.0%
2010	32.9%	20.4%	46.7%	100.0%
2007 ET 2010	36.1%	25.8%	38.1%	100.0%

Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

Le nombre de demandes de financement par emprunt est resté stable entre 2007 et 2010, tandis que les demandes pour les autres types de financement augmentaient. Ainsi, la demande de financement par fonds propres a augmenté de près de 18%, tout en restant le type de financement le moins utilisé, tandis que celles des autres sources a augmenté de près de 27%. Du coup, en 2010, la part du financement par emprunt recule dans toutes les branches entre 2007 et 2010 sauf dans le commerce (G) et les TIC (J) où elle se maintient. Seules les branches transports et entreposage (H) et HO-RECA (I) font exception et voient augmenter la proportion d'appels aux capitaux propres. En revanche, les autres branches connaissent une augmentation de la part relative des autres sources de financements.

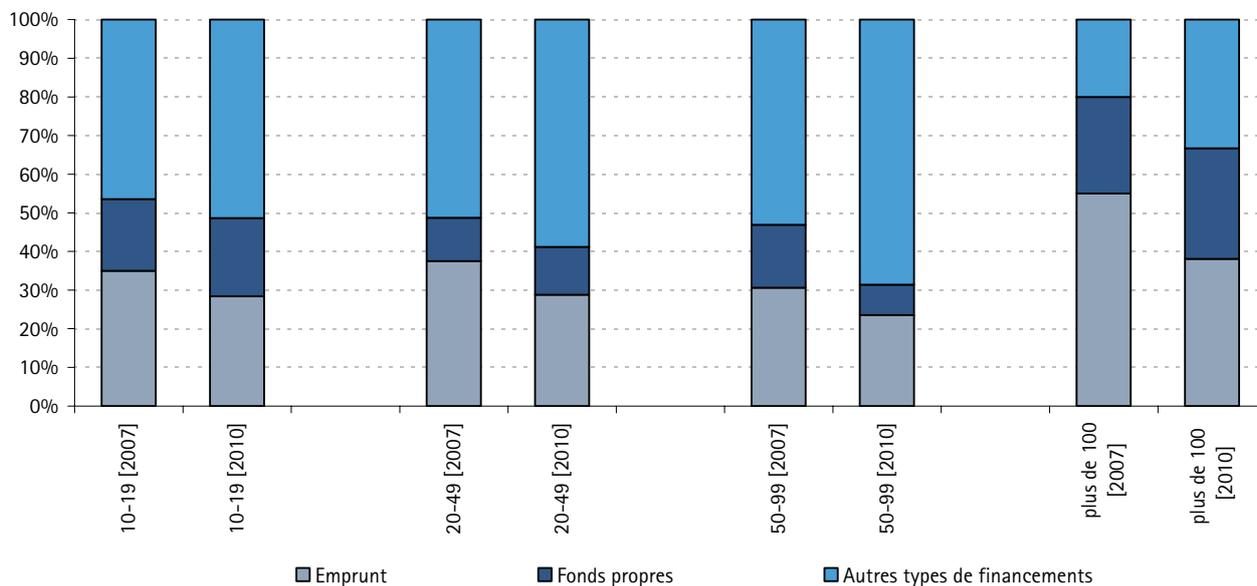
La taille des entreprises semble avoir un impact particulier sur le type de financement demandé: les entreprises de moins de 100 salariés ont tendance à préférer les autres sources de financement aux emprunts et surtout aux fonds propres tandis que les entreprises de plus de 100 salariés font plus fréquemment appel à ces types de financement (emprunts ou fonds propres).

Graphique 3a: Répartition des demandes de financement selon leur type (en % du nombre de réponses) selon la branche d'activité des entreprises

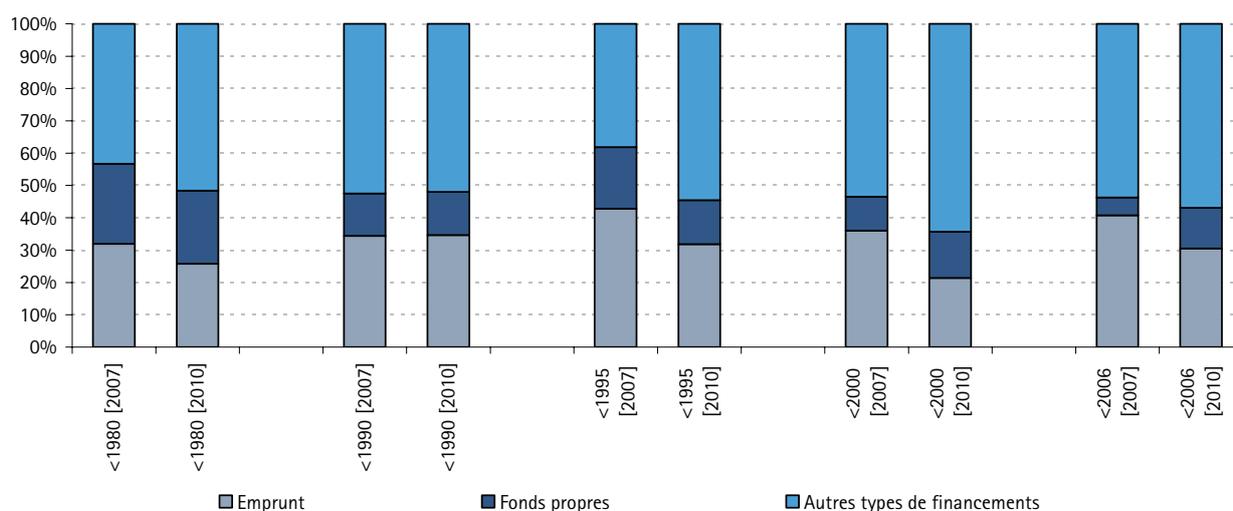


Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

Graphique 3b: Répartition des demandes de financement selon leur type et selon la taille des entreprises en termes d'emploi (en % du nombre de réponses)



Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

Graphique 3c: Répartition des demandes de financement selon leur type et selon la date de création des entreprises (en % du nombre de réponses)

Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

Quel que soit l'âge des entreprises, leurs demandes ont plutôt tendance à s'adresser à d'« autres sources de financement » plutôt qu'à des emprunts ou à faire appel à des fonds propres. De plus, seules les demandes des entreprises créées avant 1980 prennent aussi souvent la forme d'appels à fonds propres qu'à l'emprunt.

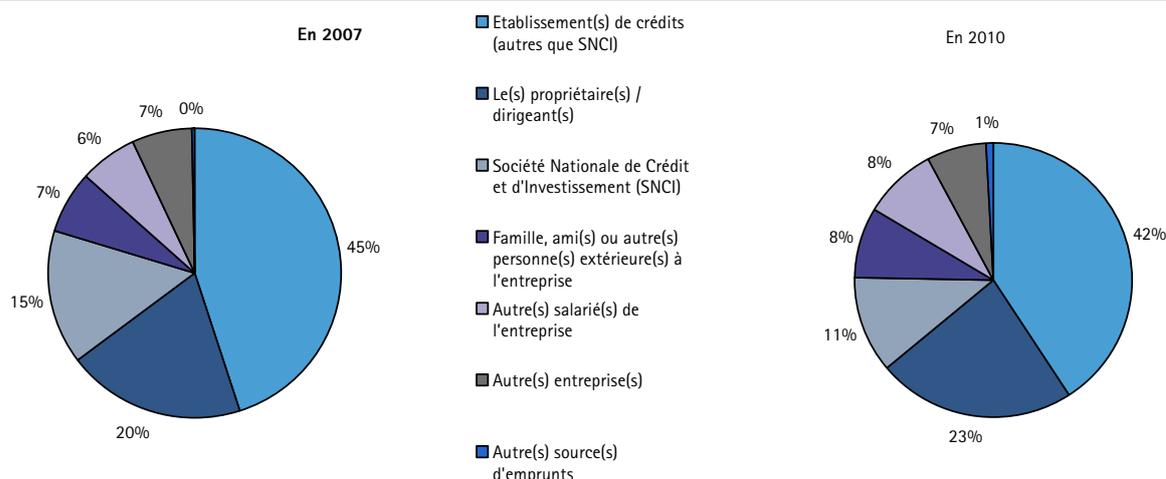
En définitive, il apparaît que les demandes des entreprises plus anciennes et plus grandes s'orientent plus facilement vers les emprunts et le recours à la mobilisation de fonds propres. La part des demandes de financements par emprunt diminue toutefois pour la plupart des catégories considérées.

3.3 Les sources de financement des entreprises

Les principales sources de financement citées pour les emprunts sont, dans l'ordre, les banques, les propriétaires et enfin la SNCI et ce, quel que soit le type d'activités en 2007 et en 2010. Pour chaque type de financement, plusieurs sources peuvent être sélectionnées. Les pourcentages expriment donc la fréquence de citation de chaque source.

Le choix de l'établissement de crédit est guidé par trois raisons principales : l'entreprise était déjà cliente, l'établissement offrait les meilleures conditions en termes de taux d'intérêts et l'établissement de crédit était spécialisé dans les PME (et ce pour 2007 et 2010). La SNCI a été approchée principalement par des entreprises issues des services, de la construction et de l'industrie.

Graphique 4a: Répartition des demandes d'emprunts selon la source sollicitée (en % du nombre de réponses¹).



Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

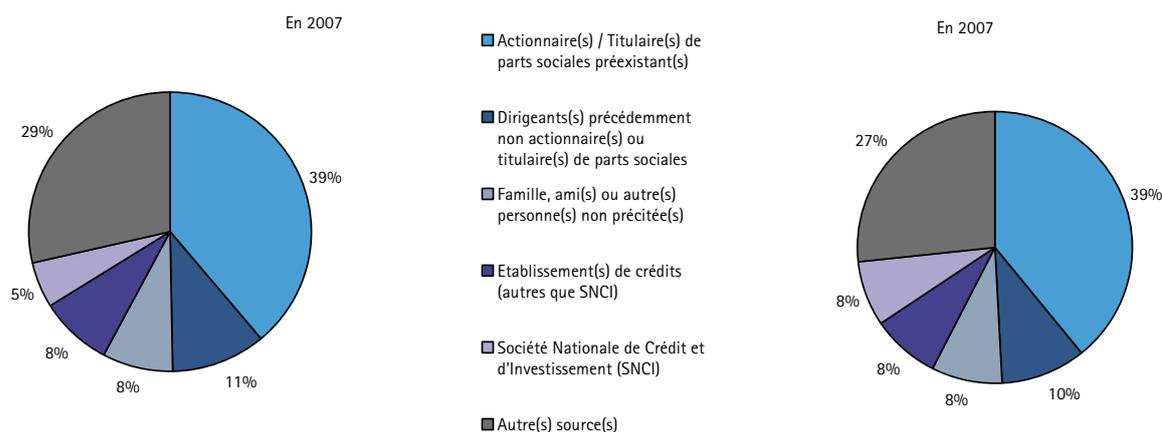
Les actionnaires déjà existants représentent la source de financement par fonds propres la plus souvent citée en 2007 et en 2010, et ce quel que soit la branche d'activité économique. Les entreprises ont également sollicité les dirigeants non encore actionnaire, la famille, les amis ou d'autres personnes, les banques et la SNCI.

Une seule évolution notable apparaît : la diminution de la fréquence des demandes de financement par

fonds propres adressées aux banques entre 2007 et 2010 et l'augmentation de celles qui font appel à des actionnaires préexistants

En 2007 et en 2010, les demandes autres que les emprunts ou les fonds propres sont principalement constitués par des découverts bancaires et des leasing (ou crédit-bail) pour toutes branches d'activité économique.

Graphique 4b – Répartition des demandes de fonds propres² selon la source sollicitée (en % du nombre de réponses³)



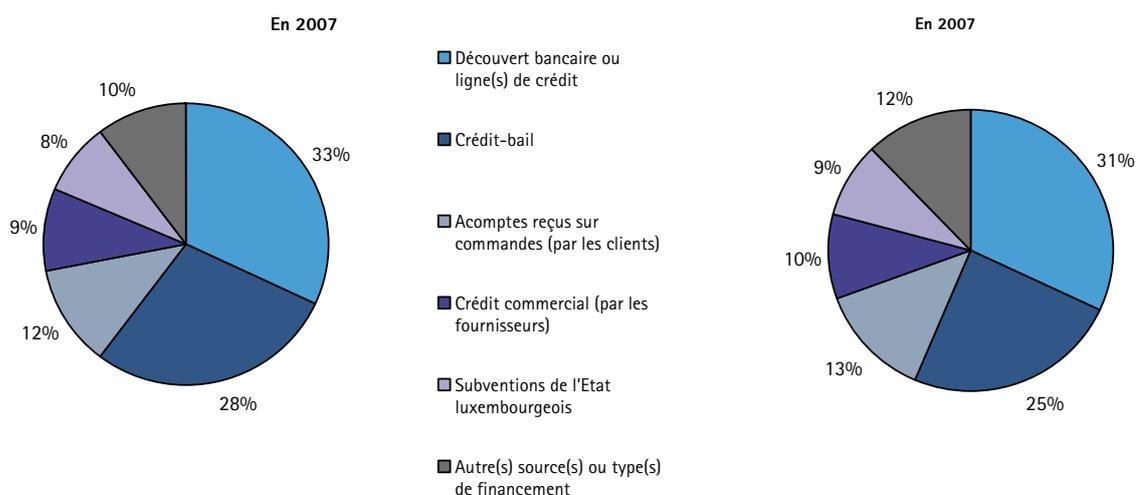
Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

¹ Sélection de plusieurs réponses possibles.

² Sur ce graphique, les « Autre(s) source(s) » de financements par fonds propres incluent les catégories suivantes : Autre(s) institution(s) financière(s) ; Autre(s) salarié(s) de l'entreprise ; Business angels ; Autre(s) entreprise(s) ; Fonds de capital risque ; Introduction en bourse ou autre(s) offre(s) publique(s) sur le marché boursier et Autre(s) source(s).

³ Sélection de plusieurs réponses possibles.

Graphique 4c: La répartition des demandes pour les autres types ou sources de financement¹ (en % du nombre de réponses²)



Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

Pour les autres types de financement, les différentes sources de financement évoquées se répartissent de façon similaire en 2007 et en 2010.

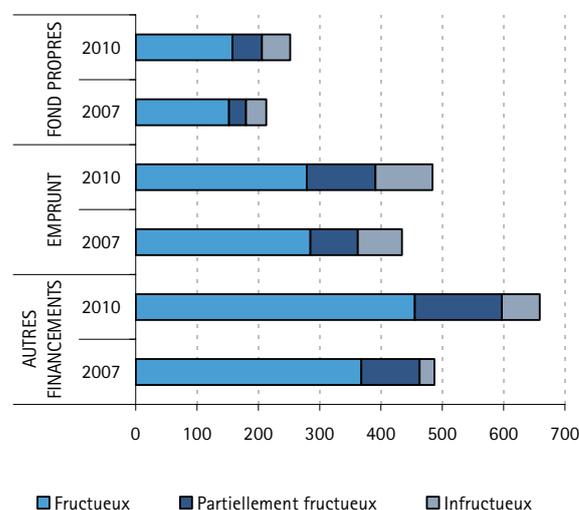
En résumé, les emprunts sont le plus souvent sollicités auprès des établissements de crédit et des propriétaires de l'entreprise (au moins 70% des indications de sources). Les mêmes sources principales sont également sollicitées lorsqu'il s'agit de faire appel aux fonds propres (environ 65% des indications de sources), mais l'ordre d'importance des sources est inversé. Les autres sources de financement sont essentiellement constituées de découverts bancaires et de crédit-bail.

3.4 L'aboutissement des demandes de financement

Les financements par emprunts, par appel aux fonds propres comme les autres types de financements aboutissaient plus souvent de façon favorable en 2007 qu'en 2010. De plus, le nombre de demandes de financement par emprunt et par d'autres sources ont augmenté fortement. Le nombre

d'aboutissement favorable est resté stable pour les emprunts et a augmenté moins que proportionnellement pour les autres types de financements.

Graphique 5: Aboutissement des demandes de financement selon leur type en 2007 et en 2010 (Nombre de demandes)



Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

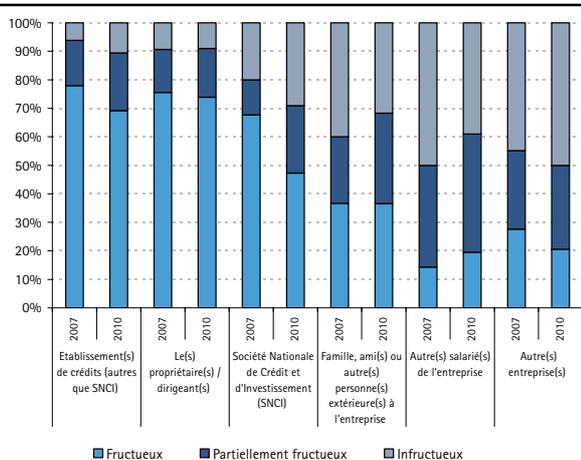
¹ Les Autre(s) source(s) pour les autres types de financement correspondent aux catégories suivantes : Affacturage ; Subventions de l'Etat luxembourgeois ; Facilités pour le financement des exportations ou pour le commerce international ; Dettes mezzanine ou hybrides et Autre(s) source(s) ou type(s) de financement. Ces sources de financement par fonds propres ont été regroupées car elles représentent chacune moins de 5% des réponses citées.

² Sélection de plusieurs réponses possibles.

Demandes de financement par emprunt

66% des financements par emprunt en 2007 ont abouti favorablement contre 58% seulement en 2010. Les demandes de financement par emprunt auprès des autres salariés de l'entreprise, auprès de la famille, des amis ou des autres personnes extérieures à l'entreprise ainsi qu'auprès d'autres entreprises se révèlent moins fréquemment fructueuses : plus de 40% des demandes sont rejetées contre 31,71% en 2007.

Graphique 6a: Répartition des suites données aux demandes de financement par emprunt selon la source sollicitée et l'année (% de demandes de la catégorie – 6 catégories principales)



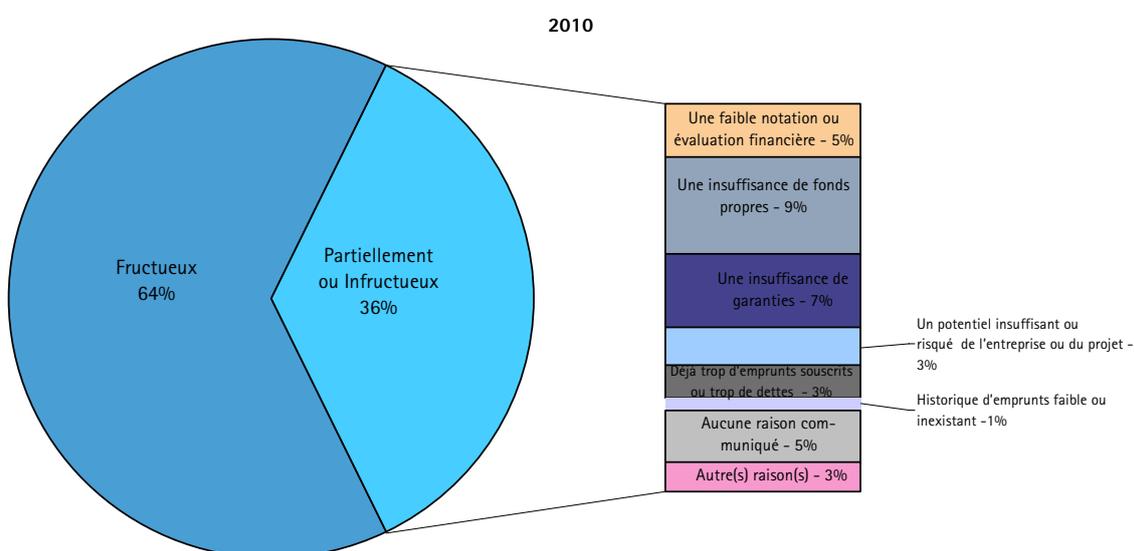
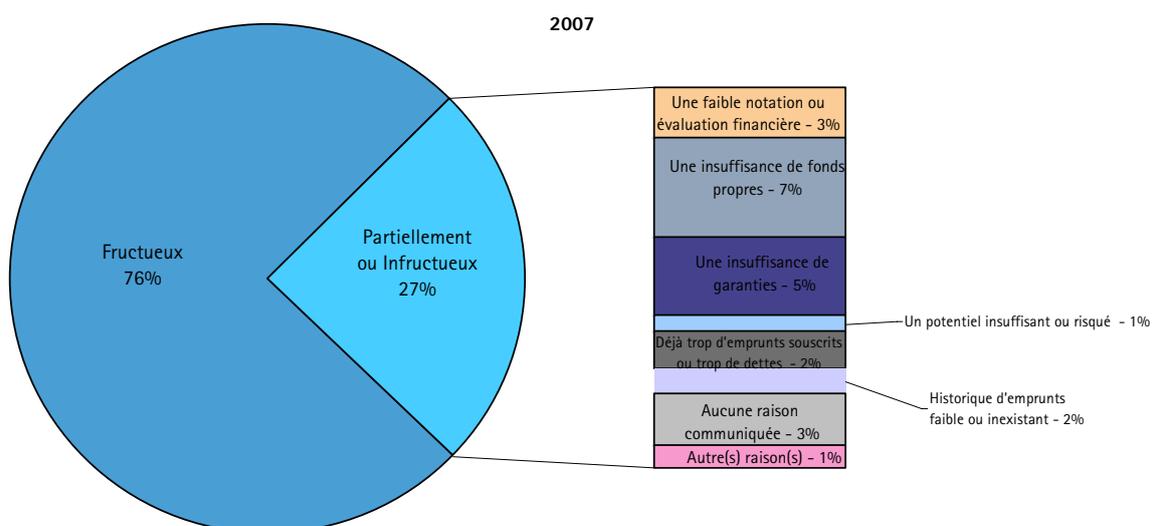
Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

Demandes de financement par emprunt auprès des établissements de crédit

Par ailleurs, les demandes d'emprunt adressées aux établissements de crédit (Société Nationale de Crédit et d'Investissement (SNCI) ou Etablissement(s) de crédits (autres que SNCI)) représentaient ensemble 60% des demandes d'emprunts en 2007 et 56% en 2010. Les taux d'aboutissement fructueux ont diminué respectivement 8 et 20 points dans chacune des catégories d'établissement. Globalement, en 2010, 36% des demandes de financement par emprunt auprès des deux catégories d'établissement de crédit se sont révélées partiellement fructueuses ou infructueuses contre 27% en 2007. Les raisons invoquées pour justifier l'échec de ces demandes sont détaillées dans le graphique qui suit

En 2007 comme en 2010, les raisons les plus souvent invoquées sont une insuffisance de garanties ou de fonds propres. Ces deux causes expliquent respectivement 12% des demandes non aboutit en 2007 et 16% en 2010.

Graphique 6b: Raisons invoquées pour expliquer l'échec partiel ou total des demandes de financement par emprunt adressées aux établissements financiers en 2007 et en 2010 (% des demandes)

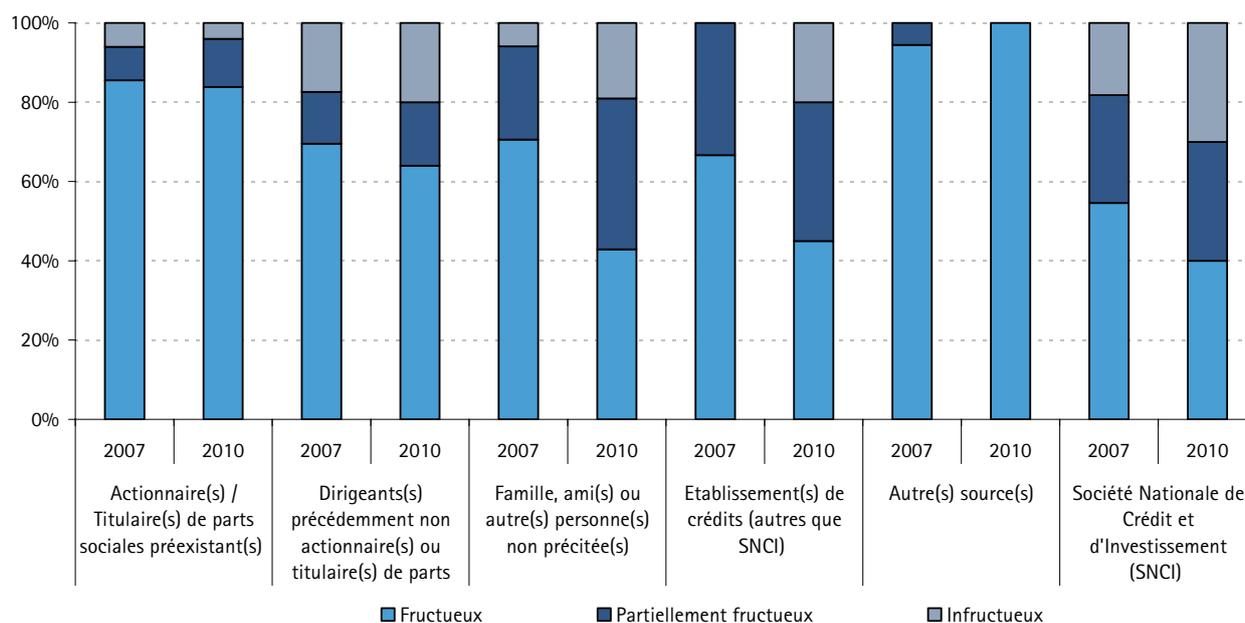


Demandes de financement par appel aux fonds propres

Les financements ont été accordés pour 73% des demandes de financements par fonds propres en 2007 et 64% en 2010. Les demandes de financement par fonds propres auprès des autres salariés de l'entreprise, auprès d'un fond de capital risque, auprès d'un business angel ou lors d'une introduction

en bourse se révèlent très rarement fructueuses : plus de 50% des demandes sont rejetées. En 2007, le manque de validation d'un financement par fonds propres est principalement dû au fait que les actionnaires préexistants ne pouvaient plus souscrire. Si cette raison est importante en 2010, elle est associée également à des avis d'endettement ou de risques trop importants. Les financements par fonds propres via les business angels ou les fonds de capital risque sont peu nombreux.

Graphique 6c – Répartition des suites données aux demandes de financement par appel aux fonds propres selon la source sollicitée et l'année (% de demandes de la catégorie – 6 catégories principales)



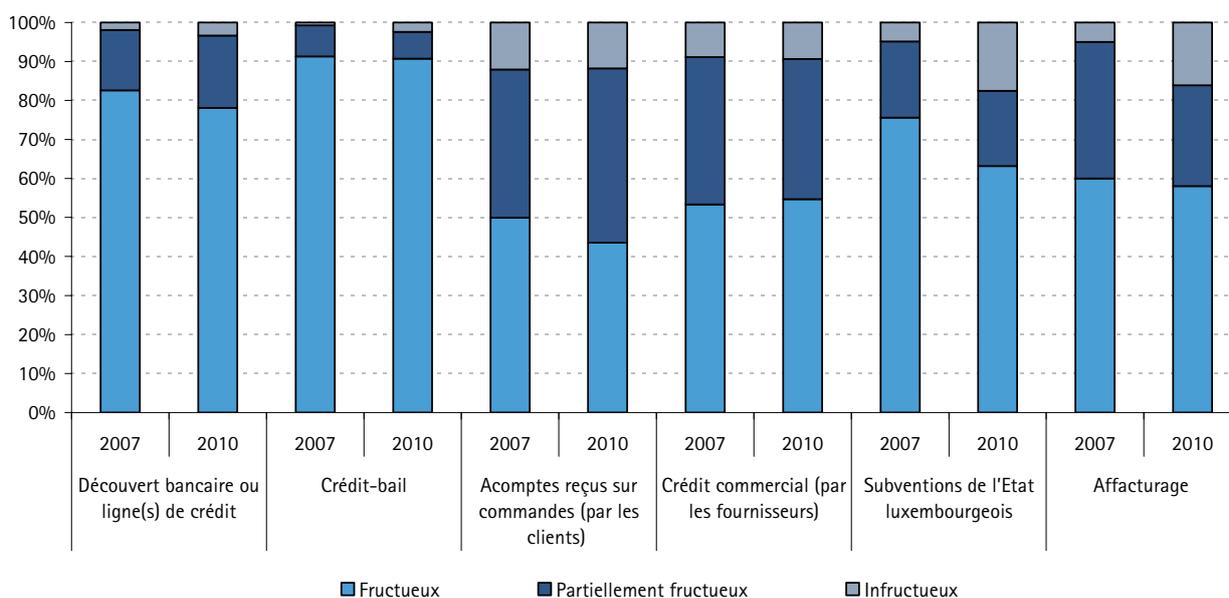
Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

Demandes de financement par appel aux fonds propres

Enfin, les demandes adressées à d'autres sources de financement ont connu une issue favorable dans 76% des cas en 2007 contre 70% en 2010. Le leasing et le découvert bancaire aboutissent

favorablement le plus souvent. En revanche, la fréquence d'acceptation des demandes de financement à travers les facilités accordées pour financer des exportations ou les dettes hybrides a fortement chuté entre 2007 et 2010. De plus, les demandes de subventions d'Etats étrangers ou d'organisations internationales sont très rarement fructueuses.

Graphique 6d – Répartition des suites données aux demandes de financement autre que l'emprunt ou l'appel aux fonds propres selon la source sollicitée et l'année (% de demandes de la catégorie – 6 catégories principales)



Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

4. Perspectives de financement des PME

Dans la dernière partie du questionnaire, les entreprises ont été interrogées sur leurs perceptions des changements intervenus avec la crise et des perspectives qui s'offrent pour le développement de leur activité dans les prochaines années. Ce sont les réponses apportées à ces questions qui sont maintenant analysées.

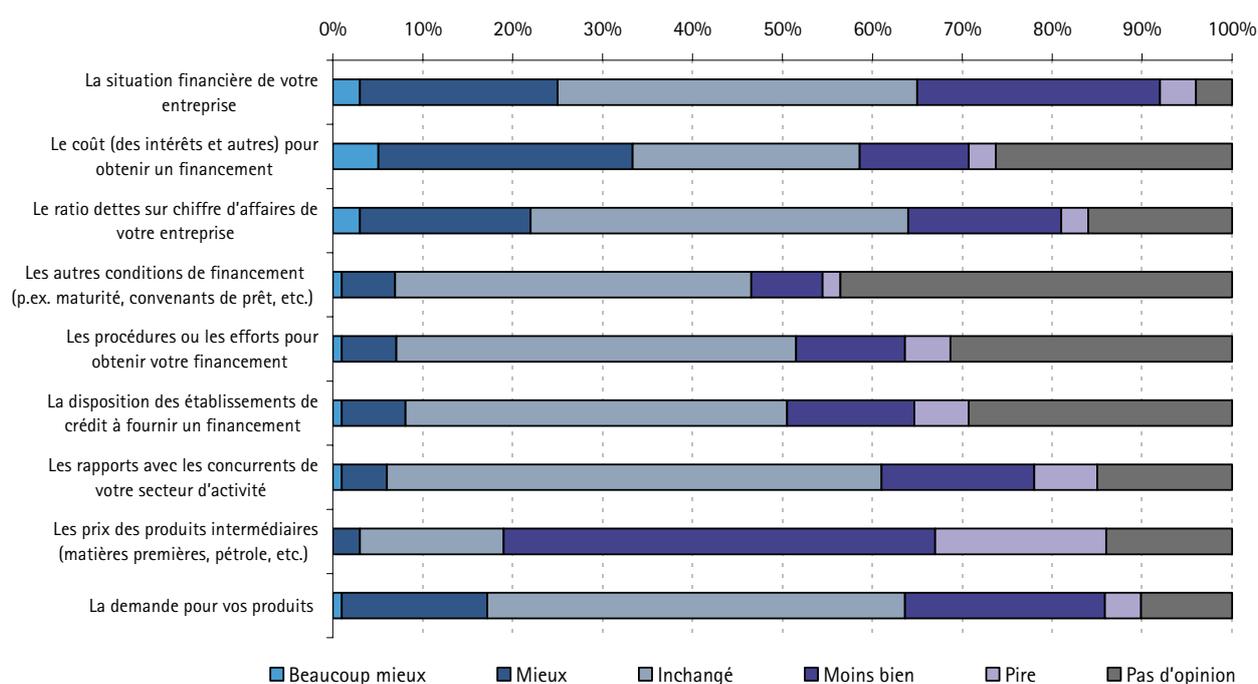
4.1 La perception par les entreprises des changements intervenus entre 2007 et 2010

Les entreprises ont ainsi été invitées à évaluer sur une échelle allant de « beaucoup mieux » à « pire » l'ampleur et la nature positive ou négative des changements perçus dans leur situation et dans les conditions d'accès aux financements.

Si 40% des entreprises interrogées considèrent que la situation financière de leur entreprise n'a pas

changé, elles sont toutefois un peu plus nombreuses à penser qu'elle s'est dégradée (modalités « moins bien » ou « pire » : 31%) plutôt qu'améliorée (modalités « mieux » ou « beaucoup mieux » : 23%). De même, la plupart des entreprises (40%) ne perçoit aucun changement dans l'évolution du ratio dettes sur chiffre d'affaires. En revanche, les prix des produits intermédiaires évoluent de façon négative selon 67% des entreprises. Enfin, l'évolution de la demande adressée aux entreprises est perçue comme négative par 26 % d'entre elles. Si l'on s'intéresse plus particulièrement à la perception que les entreprises ont de l'attitude des organismes de financement, il apparaît que les coûts d'obtention d'un financement ont diminué selon 33% des entreprises (ce qui correspond à une amélioration puisque les coûts diminuent) tandis que seulement 15% d'entre elles ont perçu une dégradation de ces coûts (c'est à dire une augmentation) ; enfin un quart considère que la situation est restée inchangée. En effet, même si une entreprise sur cinq a perçu une dégradation de la disposition des établissements à fournir un financement et 17% estime que les efforts pour obtenir un financement sont plus importants, la situation est inchangée pour plus de 40% de la population considérée. Ces perceptions sont assez généralement partagées à travers les branches d'activité économique.

Graphique 7: Comment les éléments suivants ont-ils changé en 2010 par rapport à la situation en 2007 ? (en % du nombre total des entreprises)



Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

Entre 2007 et 2010, les entreprises n'ont pas observé de changement majeur dans leur situation. Concernant le coût d'obtention d'un financement, les entreprises perçoivent un changement plutôt positif et ce, quelque soit la branche d'activité économique considérée. Enfin, pour ce qui concerne le ratio de la dette sur le chiffre d'affaires ou les autres conditions de financement, les entreprises n'ont pas observé en général de changement et ce quelque soit la branche d'activité économique. Entre 2007 et 2010, les entreprises interrogées semblent avoir investi autant ou plus d'efforts pour obtenir un financement.

4.2 Les perspectives d'avenir

La majorité des entreprises interrogées ne pensent pas devoir demander un financement entre la fin 2010 et décembre 2013 (64%).

Les sources de financements futurs les plus cités sont principalement : les établissements de crédit

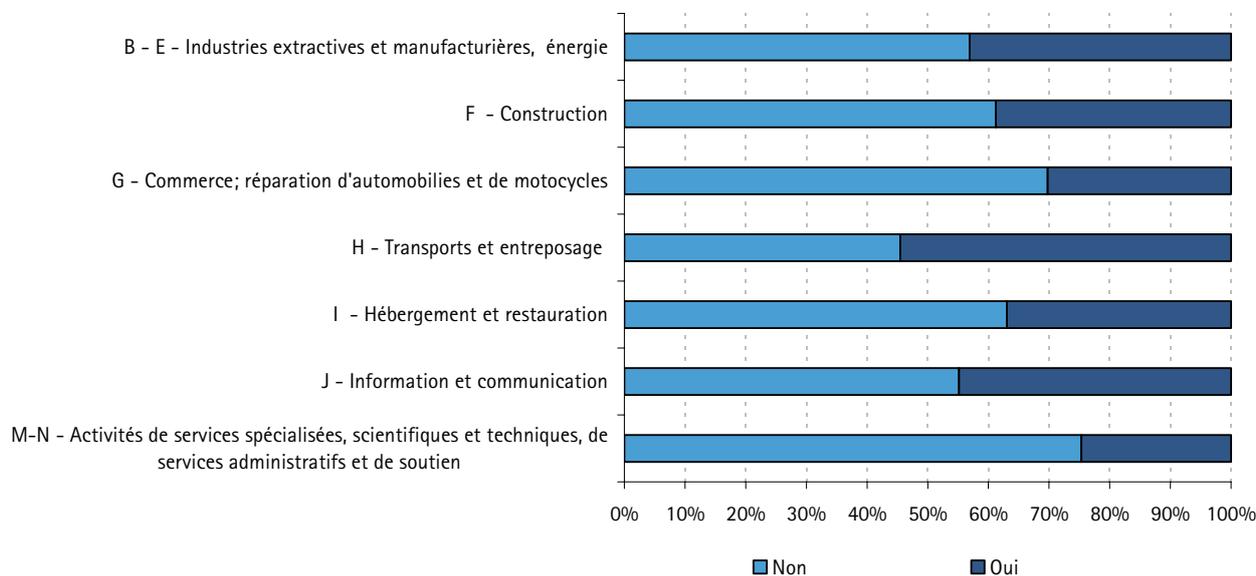
(autres que SNCI) pour environ 63% des entreprises, les propriétaires (42%), les sociétés de crédit bail (33%), la SNCI (22%), le gouvernement luxembourgeois (21%) et les autres institutions financières (19%).

Ce financement sera utilisé principalement pour :

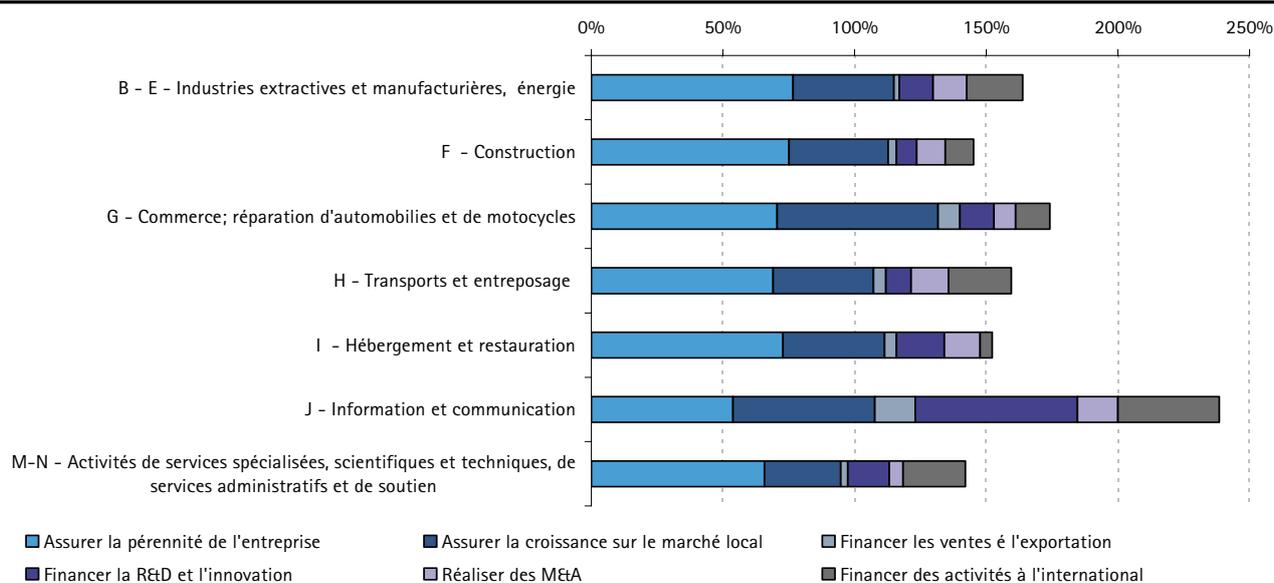
- Assurer la pérennité de l'entreprise (72%) ;
- Accroître les activités domestiques (43%) ;
- Développer les activités au niveau international (14%) ;
- Financer l'innovation et la R&D (13%) ;
- D'autres fins spécifiées par les entreprises (13%).

Les demandes de financement envisagées pour le futur visent donc d'abord à assurer la pérennité de l'entreprise pour toutes les branches, sauf pour les services liés aux TIC qui comptent d'abord soutenir l'innovation et la R&D. Les entreprises souhaitent ensuite accroître leurs activités au niveau national avant de développer ou de soutenir les activités à l'étranger.

Graphique 8a: Pensez-vous avoir besoin d'un financement entre 2010 et 2013 ? (en % du nombre total des entreprises)



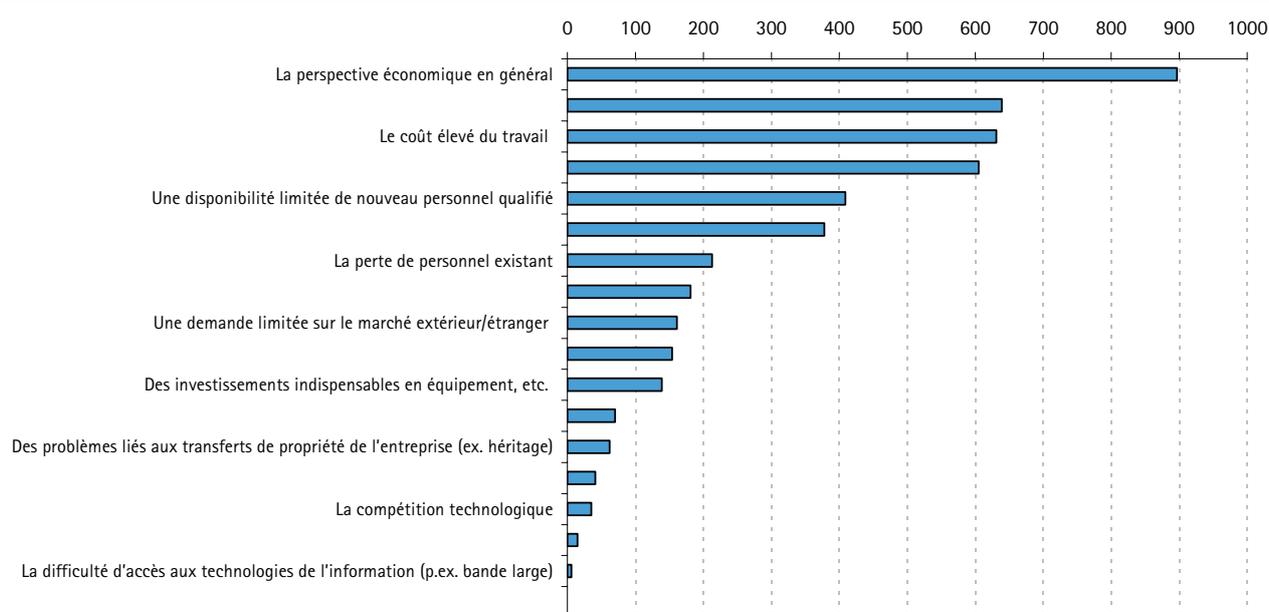
Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

Graphique 8b – A quelle(s) fin(s) sera utilisé ce financement ? (en % du nombre de réponses¹)

Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

Les entreprises ont également été sollicitées pour identifier les principaux facteurs qui devraient limiter leur croissance entre 2010 et la fin de 2013. Les deux graphiques qui suivent représentent les principaux facteurs qui, selon les entreprises, limitent leur croissance. Le premier indique le nombre d'entreprises ayant cité chaque facteur proposé. Les répondants pouvaient choisir jusqu'à cinq propositions parmi dix-huit éléments susceptibles de

limiter leurs perspectives de croissance. Parmi ces éléments 7 sont cités par moins de 6% des entreprises sollicitées. De ce fait, et pour améliorer la lisibilité du second graphique, seuls les neuf facteurs les plus cités sont présentés selon leur répartition pour chaque branche d'activité économique. Toutes activités confondues la perspective économique en général est le premier facteur qui limite la croissance.

Graphique 9: Les principaux facteurs limitant la croissance future entre 2010 et 2013 (nombre de réponses²)

Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

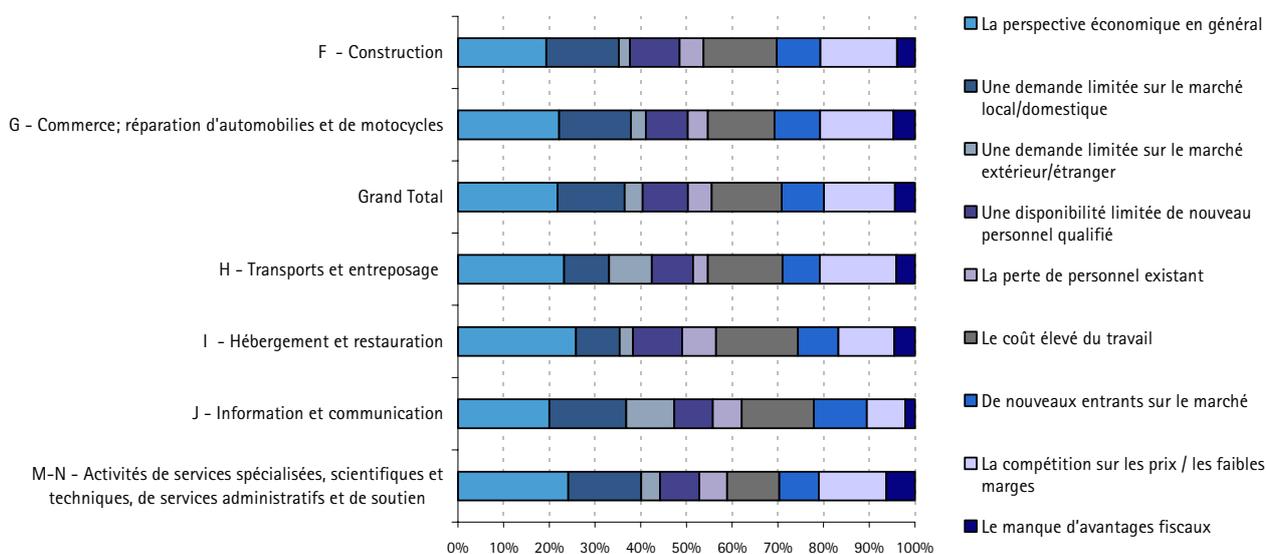
¹ Sélection de plusieurs réponses possibles.

² Sélection de plusieurs réponses possibles (avec un maximum de 5 réponses).

Si « seulement » 67 % des entreprises de services liés aux TIC ont retenu ce facteur, les entreprises des services professionnels, scientifiques et techniques sont quant à elles 82% à penser que le contexte économique agit fortement sur leur capacité de croître. Le coût élevé du travail représente un des principaux facteurs pour l'industrie tandis que les entreprises des services liés aux TIC et les services professionnels, scientifiques et techniques ressentent moins son impact négatif sur la crois-

sance et préfèrent évoquer l'impact d'une contraction de la demande sur le marché intérieur. De même, les branches de la construction et les services classent le coût du travail après les facteurs liés à la concurrence sur les prix. Pour les services professionnels, scientifiques et techniques le cadre réglementaire et le manque d'avantages fiscaux sont également des facteurs importants limitant la croissance, contrairement aux autres branches d'activité économique.

Graphique 10: Les 9 facteurs¹ limitant la croissance future les plus fréquemment évoqués selon la branche d'activité économique (en % du nombre de réponses par branche²)



Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

¹ Les facteurs suivants n'ont pas été pris en compte dans le graphique car ils sont moins représentatifs : la perte de personnels déjà présents dans l'entreprise, les investissements indispensables en équipement, l'insuffisance de financement, la compétition technologique, les autres problèmes d'infrastructure, les problèmes liés aux transferts de propriété de l'entreprise (ex héritage), les produits obsolètes (R&D nécessaire, temps nécessaire entre la conception et la mise en production de série de nouveaux produits), la difficulté d'accès aux technologies de l'information (ex. bande large) et l'absence de contraintes.

² Sélection de plusieurs réponses possibles (avec un maximum de 5 réponses).

4.3 Réactions des entreprises face à un nouveau choc

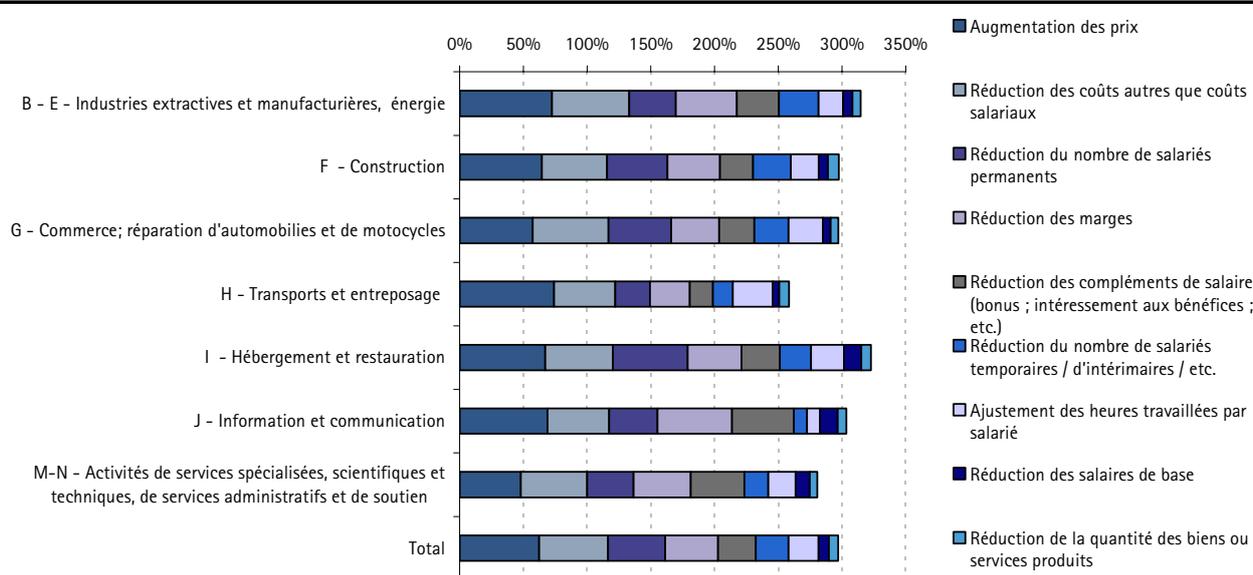
En cas de choc sur les coûts de production, il semble que, de manière générale, les entreprises compenseraient d'abord par une augmentation des prix (21%), puis par une réduction des coûts autres que les coûts salariaux (18%) et par la réduction du nombre de salariés permanents.

Selon les entreprises interrogées, leurs premières réactions à un choc externe consisteraient à augmenter les prix ou à réduire les coûts autres que salariaux. Ces deux réponses sont évoquées par plus d'une entreprise sur deux toutes activités confondues. La réduction des effectifs ou la réduction des marges sont ensuite évoquées par plus de 40% d'entre elles. La réduction des compléments de salaires et des effectifs d'employés temporaires ou intérimaires ainsi que l'ajustement des heures travaillées sont seulement envisagés par moins d'une entreprise sur trois. Toutefois, il existe des variations importantes dans le classement des fréquences de réponse selon la branche d'activité économique en-

visagée. Ainsi, l'industrie a bien comme réaction première la hausse des prix, puis la réduction des coûts autres que les coûts salariaux mais préfère nettement évoquer la réduction des marges plutôt que celle des effectifs permanents. Cette dernière hypothèse est cependant citée par 37% des entreprises de cette branche. Les branches de la construction, des commerces et de l'HORECA se différencient peu des réponses globales. En revanche, si les services de TIC commencent – comme tous les autres – par augmenter leur prix, ils préfèrent ensuite réduire leurs marges puis les compléments de salaires et les coûts autres que les coûts salariaux.

Enfin, les autres services – parmi lesquels on trouve des activités non principalement marchandes – privilégient d'abord la réduction des coûts autres que les coûts salariaux, puis la réduction des compléments de salaire et en troisième lieu la réduction des marges. Plus généralement, il apparaît que pour l'industrie et les transports qui sont les branches d'activité économique où les entreprises sont les plus enclines à augmenter leurs prix sont aussi celles où l'évocation des réductions de l'effectif permanent est la moins fréquente.

Graphique 11: Les réactions à un choc externe selon les branches d'activité économique¹



Source: STATEC, Enquête sur l'accès au financement des entreprises en 2010

¹ Sélection de plusieurs réponses possibles.

5. Quelques éléments de comparaison internationale des résultats de l'enquête ATF

Au cours des dernières semaines, plusieurs instituts nationaux et internationaux de statistiques ont présentés leurs résultats de l'enquête ATF. Notamment la France – un grand pays limitrophe – et Malte – un autre petit pays de l'Union Européenne – nous ont paru constituer des éléments de comparaison intéressants. Enfin, la note publiée par Eurostat permet de replacer les résultats du Luxembourg dans un contexte plus large.

Moins d'une PME sur deux a recherché un financement en 2010, ce qui correspond à une augmentation de 5 points par rapport à 2007

Parmi les entreprises employant au moins 10 personnes et appartenant au champ de l'enquête, 44,5% ont recherché au moins un financement en 2010 contre 39,7% en 2007. Presque la moitié (48%) des entreprises n'a eu recours à aucun financement ni en 2007, ni en 2010 et 64% d'entre elles ne comptent pas rechercher un financement sur la période 2011-2013. A titre de comparaison, en France où la même enquête a été réalisée, plus d'une PME sur deux a recherché un financement en 2010 contre 42% en 2007 et 62% des PME avaient recherché un financement au moins l'une des deux années. Enfin, 62% projetaient de rechercher un financement externe sur la période 2011-2013. A Malte, au contraire, la proportion faible en 2007 a encore diminué en 2010 et ce quel que soit le type de financement envisagé. Les premiers résultats publiés par Eurostat indiquent que 80% des PME de l'Union Européenne n'ont recherché aucun financement ni en 2007, ni en 2010.

Les emprunts à court-terme tels que les découverts bancaires ou les crédits-bails dominant – et en cela le Luxembourg se distingue des autres pays – ils sont suivis par les emprunts classiques sauf dans la branche des TIC où l'appel aux fonds propres est très important

Les financements par découverts bancaires, affacturation, crédits-bails, dettes mezzanines...regroupés sous l'intitulé « autre mode de financement » constituent le type de demande de financement

dominant des PME en 2007 comme en 2010. Cette proportion augmente même dans la période pour atteindre 46,7% en 2010 au détriment des emprunts classiques qui représentent 32,9% des demandes en 2010, contre 37,8% en 2007. La part des financements par fonds propres varie peu (+0,5%), tandis que le nombre moyen de demandes de financement par entreprise reste stable à environ 1,3 demande par entreprise.

La répartition des types de financement est sensiblement différente de celle des autres pays. En particulier, en France comme à Malte, l'emprunt classique reste le type de financement le plus demandé même si les modes de financement se diversifient entre 2007 et 2010 ; 32% des entreprises ont fait appel à d'autres types de financement en France en 2010, contre 26% en 2007 et 21,1% des entreprises à Malte en 2010, contre 18,9% en 2007. Le financement par emprunt est également le type de demande le plus fréquent au niveau de l'ensemble de l'Europe et pour toute la période 2007-2013 selon Eurostat.

Les demandes de financement par augmentation de capital progressent mais ce type de demande reste très marginal en France et à Malte au contraire du Luxembourg où il représente un cinquième des demandes. Il apparaît finalement que ce type de financement est particulièrement fréquent dans la branche des TIC en France comme au Luxembourg. En France, c'est également la branche où la proportion d'entreprises en forte croissance est la plus élevée.

Les demandes de financement connaissent une issue moins souvent favorable en 2010

Les financements sont plus difficiles à obtenir puisque 66% des demandes aboutissaient complètement en 2007, contre 58% en 2010. La proportion d'issues favorables réservées aux demandes de financement diminue pour tous les types de financement. En France le même constat s'impose où le taux d'échec partiel ou complet dans la recherche de prêts bancaires est passé de 5% en 2007 à 17% en 2010 et même à 21% pour les entreprises en forte croissance. Il en va de même à Malte dont le taux d'échec est passé de 6,2% en 2007 à 13,6% en 2010 quel que soit le type de financement recherché. Pour les seuls emprunts adressés aux établissements de crédit, le Luxembourg voit aussi le taux d'échec grimper de 6% en 2007 à 10,7% en 2010. Eurostat voit dans cette évolution générale la trace du « crédit Crunch » qui a matérialisé la crise

financière. En 2010, 36% des demandes de financement par emprunt auprès des établissements de crédit se sont révélées partiellement fructueuses ou infructueuses contre 27% en 2007. En 2007 comme en 2010, les raisons les plus souvent invoquées sont une insuffisance de garanties ou de fonds propres. Ces deux causes expliquent respectivement 12% des demandes non abouties en 2007 et 16% en 2010.

Les entreprises sont préoccupées par les perspectives économiques en général; de ce fait, les contraintes de financement sont moins pressantes dans un environnement atone : 7% seulement des entreprises évoquent le manque de financement comme frein à leur croissance à l'horizon 2013.

Il s'avère que 31% des entreprises interrogées considèrent que leur situation financière s'est dégradée en 2010 par rapport à 2007, tandis qu'un quart considère qu'elle s'est améliorée. En outre, moins d'une PME sur deux anticipe en 2010, de faire appel à un financement d'ici 2013, sauf dans la branche HORECA (où elles sont environ 55%). De plus, comme en France, elles sont deux fois plus nombreuses à percevoir une amélioration plutôt qu'une dégradation des coûts d'obtention d'un financement (33% contre 15%). En revanche, la perception est un peu différente pour Malte où l'écart entre les entreprises qui considèrent que les coûts de financement se sont améliorés (19,5%) et celles qui considèrent qu'ils se sont dégradés (15,8%) est plus serré. Finalement les facteurs principaux qui pourraient limiter la croissance sont l'état général de l'économie pour 90% des entreprises luxembourgeoises et pour 80% des entreprises maltaises et françaises ; suivent dans l'ordre, la concurrence sur les prix, la faiblesse des marges, puis le coût élevé du travail et la faiblesse de la demande sur le marché intérieur. Parmi les freins à la croissance les plus cités, la difficulté à trouver du personnel qualifié est évoquée par 40% des entreprises au Luxembourg (5ème position) et par 28% des entreprises en France (4ème position). Curieusement, il n'apparaît qu'en 8ème position des préoccupations des entreprises maltaises après les facteurs liés à la concurrence potentielle de nouveaux entrants et les incitations fiscales insuffisantes. Pourtant, Eurostat constate également que la conjoncture économique globale est le premier facteur qui risque de freiner la croissance des affaires des PME européenne entre 2011 et 2013.

Les entreprises qui pensent demander un financement d'ici 2013 songent d'abord à assurer la pérennité de leur activité mais dans la branche des TIC elles veulent aussi soutenir l'innovation et la R&D.

36% seulement des entreprises ont l'intention de demander un financement d'ici 2013. Parmi elles, 72% comptent utiliser les fonds pour assurer le maintien de leur activité. 43% songent à financer leur croissance contre presque 45% à Malte et seulement 20% en France. Le financement des exportations ou de l'innovation et de la R&D sont évoqués respectivement par 14% et 13% des entreprises au Luxembourg et 18% et 13,5% à Malte. En France, ces ordres de grandeurs concernent seulement les entreprises à forte croissance qui sont 10% à vouloir financer leur croissance à l'exportation (contre 4% pour l'ensemble) et 12% à évoquer le financement de la R&D et de l'innovation (contre 6%). De nouveau, pour le Luxembourg qui n'a que deux entreprises à forte croissance et aucune gazelle parmi les entreprises enquêtées en 2010, il semble que les entreprises de services liées aux TIC adoptent des comportements très similaires aux entreprises à forte croissance identifiées dans l'enquête conduite pour la France.

6. Conclusion

Il convient d'abord de rappeler ici que les entreprises qui peuvent s'appuyer sur les ressources d'un groupe ainsi que les nombreuses très petites entreprises qui ont sans doute des besoins de financement distincts n'entrent pas dans le champ de cette enquête. En particulier, les entreprises interrogées ne représentent qu'une petite partie des entreprises du Luxembourg, dont 86% des unités économiques actives en 2008 employaient moins de 10 personnes¹. A dessein, la sous-population retenue dans l'enquête est constituée de PME qui n'ont pas de maison mère et susceptibles d'être particulièrement exposées à des problèmes de financement en période de crise. Par construction, les PME disparues dans la période – celles qui peut-être ont rencontré le plus de difficulté – ne sont pas couvertes par l'échantillon. La sous-population qui résulte de ces contraintes choisies ou forcées a toutefois participé à l'enquête de façon quasi-exhaustive (84% de répondants). Malgré ces limites, l'enquête fait ressortir plusieurs éléments importants:

- moins d'une PME sur deux a recherché un financement en 2010, ce qui correspond à une augmentation par rapport à 2007;
- les financements tels que les découverts bancaires ou les crédits-bails dominant – et en cela le Luxembourg se distingue des autres pays – ils sont suivis par les emprunts classiques sauf dans la branche des TIC où l'appel aux fonds propres est très important;
- les demandes de financement connaissent une issue moins souvent favorable en 2010 qu'en 2007;
- en 2010, la proportion de demandes de prêts qui aboutissent favorablement a fortement diminué plus particulièrement en ce qui concerne les demandes adressées aux établissements de crédit;
- les entreprises sont plutôt préoccupées par les perspectives économiques en général; de ce fait, les contraintes de financement sont moins pressantes dans un environnement atone : 7% seulement des entreprises évoquent le manque de financement comme frein à leur croissance à l'horizon 2013;
- les entreprises qui envisagent de demander un financement d'ici 2013 songent d'abord à utiliser le financement pour assurer la pérennité de leur activité mais dans la branche des TIC elles veulent aussi soutenir l'innovation et la R&D.

Références

Access to finance statistics – Eurostat, statistics explained Data from September 2011

Access to Finance: 2007-2010 – NSO-Malta News release 12 August 2011

Enquête sur l'accès au financement des PME employant au moins 10 personnes – INSEE Résultats N 53 Economie – août 2011

¹ Nombre d'entreprises actives par classe de salariés en 2008 (Nace Rév. 2) selon <http://www.statistiques.public.lu>